



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31545

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés de la vie quotidienne des personnes handicapées. Afin de sensibiliser l'opinion publique et d'interpeller les pouvoirs publics, l'Association des paralysés de France et l'Association française contre les myopathies ont conjointement élaboré un cahier de doléances en cinq points : une prise en compte individualisée des fonctions déficientes reposant sur une analyse des incapacités et de leurs conséquences et non plus selon des critères forfaitaires ; un lieu unique de traitement des demandes au niveau départemental afin de réduire la multiplicité des interlocuteurs et la complexité des démarches ; la refonte totale du système de financement des aides techniques s'appuyant sur une nouvelle nomenclature des fonctions à compenser et tenant compte des besoins évalués et des solutions préconisées ; une couverture réelle des besoins en aides humaines et en aides à domicile sur l'ensemble du territoire ; une refonte du système de financement de l'aide humaine, le système actuel étant caractérisé par sa complexité et son éparpillement... Il lui demande par conséquent quelles suites elle entend donner aux attentes des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31545

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1999, page 3569